

Une conférence pour la défense du renard

À la veille de l'ouverture de la chasse, Claude Maurice, de l'association « Oiseau nature », a animé une conférence sur le renard. Une bonne manière d'en apprendre davantage sur cet animal.

Dans la salle de conférence de la médiathèque intercommunale samedi après-midi, Claude Maurice, administrateur de l'association « Oiseau nature », a complété l'exposition sur le renard par un exposé animé de photos et de films courts sur la vie de cet animal. Les images ont été présentées par le photographe Jacques Vincent.

Le but de cet exposé était de démontrer les conséquences de classer le renard dans la catégorie des nuisibles et de sensibiliser l'assemblée présente à ne pas adhérer au fait que le renard doit être exterminé, à la seule cause qu'il commet des dégâts.

D'emblée, Claude Maurice affiche sa position anti-chasse. Hors conférence, il avouera cependant qu'il ne fait pas l'amalgame entre tous les chasseurs et qu'il entretient de très bonnes relations avec des administrateurs de la chasse, appelés également lieutenants de louveterie. Il ajoutera qu'il reste favorable à une chasse raisonnée.

L'objet de cette conférence n'était cependant pas de se positionner pour ou contre la chasse, mais d'informer une assemblée sur les raisons de défendre la cause de survie du renard. Dans cet exercice, Claude Maurice a plutôt bien réussi et a argumenté ses

idées avec beaucoup d'habileté. D'abord, la date semblait bien choisie, à la veille de l'ouverture de la chasse. Les images étaient aussi très bien sélectionnées et en montrant des renardeaux ou de jeunes blaireaux à la sortie du terrier, l'effet de séduction du public était garanti.

Mieux connaître l'animal

Les principaux arguments à retenir de cette conférence reposent sur une meilleure connaissance de l'animal et de son comportement naturel.

Les exemples ne manquent pas et pour ne citer que les

principaux. Il est important de noter que le renard, comme tous les prédateurs, est paresseux. Lorsqu'il saisit une proie, c'est parmi les plus faibles. Le renard est un grand destructeur de campagnols, parasites des cultures. Friand de nids de guêpes, cet animal régule la prolifération de ces insectes. Et surtout, Claude Maurice a évoqué la régulation naturelle des naissances de cet animal. Ce phénomène demeure à nos jours encore un peu mystérieux, mais il est de fait que plus il y a à manger, plus il y a de naissances. Dans les territoires où la nourriture se fait rare, les portées sont faibles. Autrement dit, moins il

y a de population de renards sur un territoire, plus les portées sont importantes. Le renard commet des dégâts dans les poulaillers, oui, sauf si la clôture de ceux-ci est suffisamment hermétique. Là encore, le constat de nuisibilité n'est pas avéré. Claude Maurice a apporté beaucoup d'autres arguments, notamment sur les méthodes de piégeage qui, en visant le renard, ne nuisent pas aux autres animaux tels que les chats, les hérissons, les oiseaux diurnes ou nocturnes etc.

Quelques questions ont été posées par le public, par exemple la durée de vie d'un renard. Claude Maurice a répondu que trois ans semblait être la moyenne dans la région.

Claude Maurice a conclu la conférence en déclarant que le renard était victime d'une présomption de nuisibilité.



Le public était très à l'écoute de Claude Maurice, administrateur de l'association « Oiseau nature ». Ce dernier a mis en lumière tous les secrets de la vie du renard.



Claude Maurice est un passionné d'ornithologie.